

LA RÉSIDENCE D'ÉLITE: UN TYPE DE STRUCTURE DANS L'ORGANISATION SPATIALE URBAINE DU MOYEN EMPIRE

Florence Doyen*

Fouillé et publié par William Flinders Petrie à la fin du 19^e siècle, le site urbain de Kahoun constitue un exemple unique en matière d'habitat urbain au Moyen Empire. Le site a livré tant des objets matériels que des documents textuels qui sont, depuis cette époque, régulièrement exploités dans divers domaines de recherche, comme l'histoire et la chronologie du Moyen Empire, les études en paléodémographie, en toponymie, en céramologie.¹ Les archives rassemblant les notes prises sur le terrain, soit par l'inventeur, soit par d'autres archéologues de passage sur le site font également l'objet d'études spécifiques.² Le plan des maisons de Kahoun a, en outre, retenu l'attention des chercheurs qui ont proposé diverses lectures et interprétations.³ Avec le développement des recherches sur le terrain en archéologie urbaine et domestique, Kahoun est régulièrement invoquée en tant que témoin d'une organisation spatiale de type quadrangulaire et orthogonal. C'est dans ce cadre que s'inscrit ma propre enquête visant à définir, ou tout au moins préciser, la modélisation structurelle des différentes habitations attestées sur le site de Kahoun.⁴

Etablie à l'entrée du Fayoum (Moyenne Egypte), Kahoun est une fondation du pharaon Sesostris II (premier quart du 19^e siècle av. n. è., 12^e dynastie, Moyen Empire), destinée à abriter le personnel attaché au culte royal, à proximité de la pyramide du roi et en relation avec celle-ci. Construit à la lisière du bas-plateau occidental et de la plaine formée par le Bahr Youssouf, un affluent du Nil qui relie celui-ci au

Lac Qaroun, le site urbain de Kahoun appartient à un complexe royal funéraire et cultuel (pyramide, tombes privées et temples). L'ensemble du site s'élève dans la zone désertique qui borde, au nord, la rive droite du Bahr Youssouf, quand celui-ci forme un coude vers l'ouest et s'enfonce dans la région du Fayoum.

Si les vestiges en sont incomplets, Kahoun offre néanmoins toutes les caractéristiques d'une cité dont l'établissement, défini par un tracé orthogonal, relève d'une décision royale. En comparant son plan à celui des autres sites contemporains du même type, on relève, à l'intérieur de l'enceinte, un très haut niveau de diversification dans l'organisation de l'espace résidentiel. Au sein d'un réseau dense de constructions, sont réparties des centaines de maisons dont la superficie s'échelonne entre environ 40 m² et 2400 m².

L'examen du plan de Kahoun a déjà retenu notre attention dans le cadre d'une étude strictement structurelle ayant pour but de définir la distribution des îlots d'habitation, leurs constantes, leurs variantes, leur accessibilité.⁵ Dès lors, nous rappellerons quelques points de méthode ainsi que les observations tirées de cet examen qui a porté, dans un premier temps, sur l'ensemble des habitations, à l'exception des résidences d'élite.

Partant des plans publiés, des rapports préliminaires et des carnets de notes de Petrie, est proposé un code de localisation des différentes quartiers et îlots d'habitation (Fig. 1):

* Il m'est très agréable d'encore remercier ici Manfred Bietak qui a bien voulu m'honorer de cette belle invitation au colloque qu'il a organisé à Vienne du 22 au 26 novembre 2006, "Cities and Urbanism in Egypt".

¹ BOURRIAU 1988, 5; FRANKE 1995, 742; STADELMANN 1984, 12; BUTZER 1984, 928; KEMP 2006, 215-217; HASSAN 1993, 563; HELCK 1984, 6; QUIRKE 1991, 142; QUIRKE 1997; LUFT 1998; KEMP et MERRILLEES 1980, 79-102; DAVID 1986; DESMOND *et al.*, 1986, 431-446; GILMORE 1986, 447-462; PHILLIPS 1991, 319-333.

² DAVID, 1998; GALLORINI, 1998; ARNOLD, 2005.

³ BADAWY 1953; VANDIER 1955, 980-986; BIETAK 1979, 115; UPHILL 1988, 27-33; ROIK 1988, 8-10; ARNOLD 1989; KEMP 2006, 211-221; HUOT, THALMANN et VALBELLE, 1990, 280-281; BIETAK 1996; O'CONNOR, 1997; LACOVARA 1997, 47-48 et 53-54; ARNOLD 1997; ARNOLD 2001.

⁴ DOYEN 2000, 2005.

⁵ DOYEN 2000.

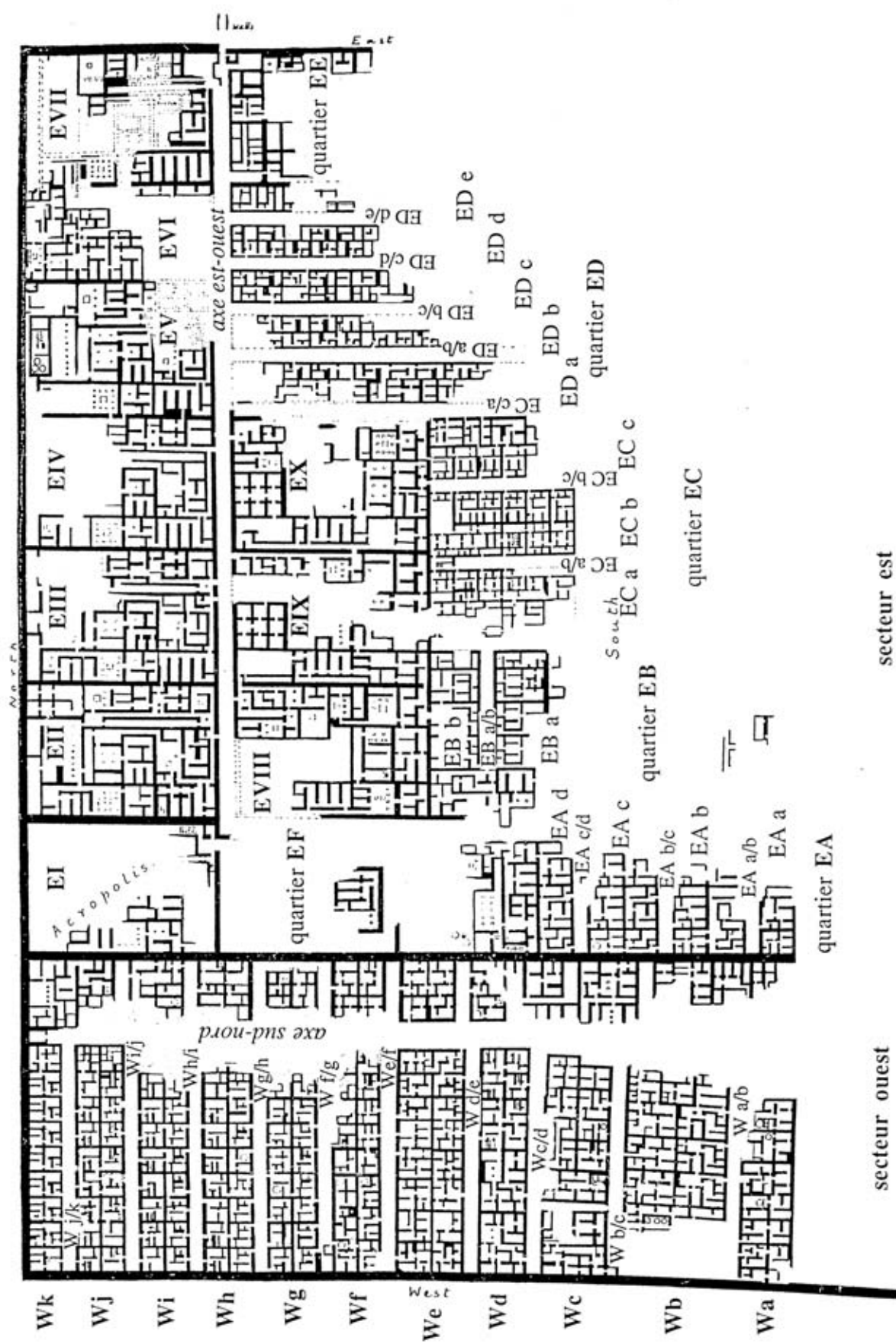


Fig. 1 Le plan de Petrie annoté par notre code de localisation

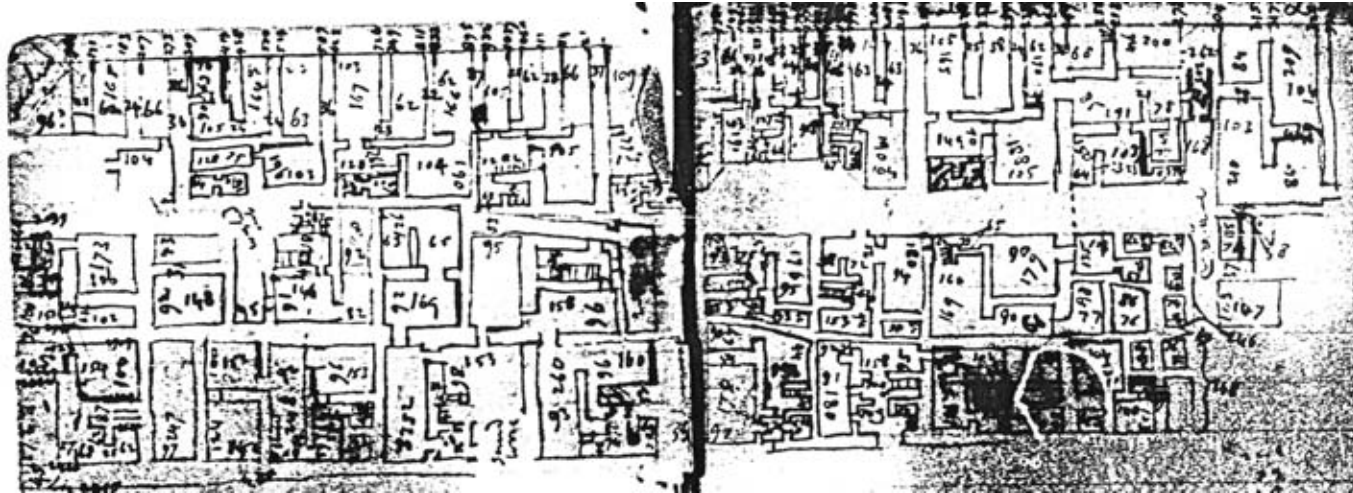


Fig. 2 Détail de la page 1 du carnet B48 de Petrie, maisons de l'angle nord-ouest de Kahoun

- une enceinte conservée sur les côtés ouest, nord et est de la ville; le mur d'enceinte nord mesure 383,25 m de long (soit 730 coudées),
- un mur interne nord-sud délimitant deux secteurs ouest et est,
- dans le secteur ouest, un axe de pénétration, sud-nord, croise dix rues secondaires, pour la plupart parallèles, orientées d'est en ouest, donnant accès aux maisons groupées en onze îlots d'une part, à l'ouest de l'axe, et en huit îlots d'autre part, contre le mur interne. Depuis le sud on trouve: **Wa, Wa/b, Wb, Wb/c, Wc, Wc/d, Wd, Wd/e, We, We/f, Wf, Wf/g, Wg, Wg/h, Wh, Wh/i, Wi, Wi/j, Wj, Wj/k** et **Wk**,⁶
- dans le secteur est, une seule porte conservée de l'enceinte s'ouvrant sur un axe est-ouest, bordé, au nord, par sept résidences d'élite, à savoir d'ouest en est, **EI à EVII**, et, au sud de cet axe, par trois autres résidences, **EVIII, EIX** et **EX**,
- dans le secteur est, sont définis quatre quartiers:
 - le quartier **EA**, adossé au mur intérieur, au sud du quartier **EF**. Ce quartier **EA** est composé de trois rues, orientées d'est en ouest, et de quatre îlots de maisons dans la progression suivante, à partir du sud : **EA a, EA a/b, EA b, EA b/c, EA c, EA c/d** et **EA d**,

- le quartier **EB**, au nord-est du quartier **EA** et au sud du domaine **EVIII**, comprend deux îlots de maisons, **EB a** et **EB b**, bordant une rue **EB a/b**, orientée d'est en ouest,
- le quartier **EC**, au sud des domaines **EIX** et **EX**, est composé de trois îlots d'habitations accessibles par trois rues orientées nord-sud dans la succession suivante, depuis l'ouest: **EC a, EC a/b, EC b, EC b/c, EC c, EC c/a**,
- le quartier **ED**, à l'est de la résidence **EX**, englobe cinq rues orientées nord-sud, bordant cinq îlots de maisons: **ED a, ED a/b, ED b, ED b/c, ED c, ED c/d, ED d, ED d/e** et **ED e** qui jouxte le quartier **EE**, accolé au mur d'enceinte est,⁷
- le temple de la vallée, s'élève à l'angle sud-ouest de la ville,
- la zone sud-est du site n'est pas conservée, perdue dans l'aire des cultures.

Le plan offre une allure générale orthogonale mais présente néanmoins plusieurs déviations qui reflètent vraisemblablement le relief du site. Celui-ci suit, en effet, une dénivellation partant d'un sommet, dans la zone nord-ouest de la ville. Le mur interne, qui sépare le secteur ouest du secteur est, longerait cette différence de niveau.⁸

Une fois le code de localisation établi, il a été

⁶ Chaque unité d'habitation envisagée se verra dotée d'une cote supplémentaire **chiffrée** (en nombre croissant de la gauche vers la droite, ou du haut vers le bas) précisant la position de la maison commentée, ainsi que de l'indication **N, S, E, W**, marquant l'orientation nord, sud, est ou ouest de son entrée.

⁷ Ce dernier quartier **EE**, lacunaire, ainsi que **EF**, limité à l'ouest par le mur intérieur et, à l'est par le domaine **EVIII**, ne rentreront pas dans la présente étude. **EF** pourrait correspondre à une zone culturelle: cf. LECLANT et CLERC 1995, 246, tandis que **EE** serait de nature plus administrative.

⁸ KEMP et MERRILLEES 1980, 79.

nécessaire de mesurer chaque unité d'habitation et de relever systématiquement l'agencement de chaque pièce qui la compose, afin de mettre en place une typologie basée sur les dimensions des habitations, classées par ordre croissant.⁹ Chaque pièce a été définie en fonction de son emplacement à l'intérieur d'une structure d'habitation:

- a) pièce d'accès,
- b) annexe à la pièce d'accès,
- c) espace de circulation, permettant la communication d'une pièce à l'autre (couloir, dégagement, cour, patio, escalier,...); c) a un rôle de distribution entre a) et les autres pièces,
- d) antichambre menant à e),
- e) pièce terminale, où aboutit le cheminement à l'intérieur de l'unité d'habitation.¹⁰

Il est vrai, l'unique plan complet de la ville publié par Petrie¹¹ semble bien sommaire. Pourtant, il résiste fort correctement à un examen approfondi et à la comparaison avec les notes figurées dans les carnets de l'inventeur.¹² Mais ces mesures, qu'elles soient données en pouces anglais – comme dans les carnets –, ou en mètres – si on les convertit dans notre systè-

me métrique –, ne reflètent pas la métrologie en vigueur dans l'architecture pharaonique, où l'étalon du système digital est la coudée royale, longue de 52,5 cm.¹³ Dès lors, nous proposerons une restitution vraisemblable des plans et des mesures en utilisant la coudée royale.

Le tableau 1/a–b–c (Figs. 3–5) énumère les données suivantes (de gauche à droite):

- localisation de la maison en fonction du code,
- types de plan de **type 1** à **type 23**,
- largeur (façade) × profondeur de chaque habitation en coudées royales (52,5 cm) et en mètres,
- surface totale en coudées² et en mètres²,
- surface intérieure en coudées² donnant la surface utile de l'ensemble des pièces, ainsi que le rapport de cette mesure à la surface totale et le nombre total de pièces.
- cinq colonnes, à droite du tableau, donnent chacune le nombre (premier chiffre entre parenthèses) et la surface (largeur × profondeur, en coudées royales) des pièces de chaque type (**a**, **b**, **c**, **d**, **e**), ainsi que le rapport de chaque pièce à la surface utile totale de chaque maison.

	secteur ouest	secteur est
quartier Wa :	14, 19	quartier EA :
quartier Wb :	15, 20a, 20b, 23	quartier EB :
quartier Wc :	6, 12b, 12c, 21	quartier EC :
quartier Wd :	3a, 3b, 4, 10, 22	quartier ED :
quartier We :	4, 7d, 8b, 10, 12a, 13	
quartier Wf :	2, 4, 7b, 7c, 10	
quartier Wg :	3b, 4, 10	
quartier Wh :	3a, 3b, 4, 10	
quartier Wi :	3a, 3b, 4, 10	
quartier Wj :	3a, 4	
quartier Wk :	9, 11	

Tableau 2

⁹ Le test de concordance entre les maisons figurées dans les carnets de Petrie et celles éditées sur le plan de la publication originale a été effectué en différents points et donne des résultats assez satisfaisants. La consultation des carnets de notes permet également d'apprécier le caractère régulier des mesures.

Sur le détail d'une des pages des carnets de Petrie (Fig. 2), prenons par exemple la séquence des cotes de largeur des trois pièces du fond (contre le mur nord de l'enceinte) des maisons **Wk 1** à **Wk 8**. On relève chez Petrie les chiffres suivants (en pouces):

	mur mitoyen	pièce ouest	mur cloison	pièce centrale	mur cloison	pièce est
Wk 1	0	96?	23	62	24	66
Wk 2	36	105	24	62	24	63
Wk 3	36	103	23	62	22	62
Wk 4	37	107	23	62	28	66
Wk 5	37	109	23	66	22	57
Wk 6	36	105	23	64	25	60

Wk 7	38	106	24	63	24	63
Wk 8	36	105	25	58	24	62

Tout d'abord, mis à part l'infime variation des mesures en pouces, on observe un rythme régulier dans la succession des dimensions de largeur. En second lieu, la moyenne des sommes de chaque séquence vaut 309 pouces, soit 785 cm. Cette dimension de la façade de chaque maison confirme la mesure 5,25 mm sur le plan original, soit 787,5 cm, soit 15 coudées de 52,5 cm.

¹⁰ Légende graphique des différents types de pièces:



¹¹ PETRIE 1891, pl. XIV.

¹² Les carnets de notes de Petrie sont conservés sur microfilms; ils rendent compte, au moyen de dessins à main levée, bordés de cotes abondantes, à la fois du tracé, des dimensions et de la hauteur des murs restants des différents bâtiments.

¹³ CARLOTTI 1995.

Localisation	Types	Lang. x Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (a)	Pièce (b)	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
ED a,b,c,d E ED b,c,d W EB w,x,y,z E	1	16c x 10c 8,4m x 5,25m	160 c ² 44,1 m ²	99 c ² (62%) (5 pièces)	(1) 3 x 3c (9%)	(1) 3 x 3c (9%)	(1) 7 x 3c (21%)	nul	(2) 8 x 4c (61%) 4 x 7c
Wf 4,5,6,7,8 S (N incomplet)	2	15c x 14c 7,875m x 7,35m	210 c ² 57,8 m ²	121 c ² (58%) (6 pièces)	(1) 4 x 3c (10%)	(1) 3 x 3c (7%)	(1) 8 x 3c (20%)	(1) 8 x 4c (27%)	(2) 4 x 8c (36%) 4 x 3c
Wd 3,4,5,6 N/S Wh 1 à 9 N Wi 1 à 9 N Wj 1 à 9 N/S	3a	15c x 15c 7,875m x 7,875m	225 c ² 62 m ²	133 c ² (59%) (6 pièces)	(1) 4 x 3c (9%)	(1) 3 x 3c (7%)	(1) 8 x 3c (18%)	(1) 8 x 5c (30%)	(2) 4 x 9c (36%) 4 x 3c
Wg 1 à 9 N/S Wh 1 à 9 S Wi 1 à 9 S	3b	15c x 15c 7,875m x 7,875m	225 c ² 62 m ²	134 c ² (59,5%) (6 pièces)	(1) 3 x 3c (7%)	(1) 3 x 3c (7%)	(1) 4 x 7c (21%)	(1) 8 x 5c (30%)	(2) 4 x 9c (36%) 4 x 3c
We 9 W	4	16c x 15c 8,4m x 7,875m	240 c ² 66,1 m ²	140 c ² (58%) (3 pièces)	(1) 4 x 13c (37%)	nul	nul	(1) 8 x 6c (34%)	(1) 8 x 5c (28,5%)
ED e W	5	16c x 16c 8,4m x 8,4m	256 c ² 70,5 m ²	154 c ² (60%) (6 pièces)	(1) 6 x 3c (12%)	(1) 3 x 3c (6%)	(1) 4 x 10c (26%)	(1) 5 x 3c (10%)	(2) 5 x 6 (47%) 3 x 14
Wc 5 N/S	6	13c x 20c 6,825m x 10,5m	260 c ² 71,6 m ²	161 c ² (62%) (5 pièces)	(1) 11 x 4c (27%)	nul	(2) 11 x 2c (45%) 5 x 10c	(1) 5 x 4c (12%)	(1) 5 x 5c (15,5%)
EC a E EC b W EC c W	7a	14c x 20c 7,35m x 10,5m	280 c ² 77,1 m ²	165 c ² (59%) (8 pièces)	(1) 3 x 3c (5%)	(1) 3 x 3c (5%)	(2) 3 x 8c (34%) 4 x 8c	(2) 3 x 8c (39%) 8 x 5c	(2) 4 x 3c (16%) 3 x 5c
Wf 1 à 3 S	7b	20c x 14c 10,5m x 7,35m	280 c ² 77,1 m ²	169 c ² (60,5%) (7 pièces)	(1) 4 x 4c (9,5%)	(1) 4 x 4c (9,5%)	(2) 3 x 7c (31%) 8 x 4c	(1) 4 x 7c (16,5%) 5 x 7c	(2) 3 x 7c (33%) 5 x 7c
Wf 1 à 3 N	7c	20c x 14c 10,5m x 7,35m	280 c ² 77,1 m ²	176 c ² (63%) (6 pièces)	(1) 3 x 2c (3,5%)	(1) 5 x 7c (20%)	(1) 3 x 9c (15%)	(1) 8 x 5,5c (25%) 5 x 4c	(2) 8 x 5,5c (36%) 5 x 4c
We 6 à 8 S	7d	14c x 20c 7,35m x 10,5m	280 c ² 77,1 m ²	172 c ² (62%) (7 pièces)	(1) 4 x 4c (9%)	(1) 3 x 4c (7%)	(1) 5,5 x 5c (16%)	(2) 5,5 x 7c (48%) 5,5 x 8c	(2) 3 x 4c (20%) 5,5 x 4c
EA a,b,c 1 N	7e	14c x 20c 7,35m x 10,5m	280 c ² 77,1 m ²	184 c ² (66%) (7 pièces)	(1) 3,5 x 4c (7,5%)	(1) 3,5 x 4c (7,5%)	(2) 8 x 4c (39%) 5 x 8c	nul	(3) 4 x 9c (46%) 3 x 8c 3 x 8c
EDa W	7f	20c x 14c 10,5m x 7,35m	280 c ² 77,1 m ²	178,5 c ² (64%) (5 pièces)	(1) 8,5 x 8c (38%)	nul	(1) 8,5 x 4c (19%)	nul	(3) 8,5 x 3c (43%) 8,5 x 3c 8,5 x 3c

Fig. 3 - Tableau 1/a, catalogue typologique des habitations de Kahoun

Localisation	Types	Lang. x Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (a)	Pièce (b)	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EC b E	7g	14c x 20c 7,35m x 10,5m	280 c ² 77,1 m ²	160 c ² (57%) (9 pièces)	(1) 4 x 3c (7,5%)	(1) 3 x 3c (6%)	(3) 3 x 5c (37%) 4 x 5c 3 x 8c	(2) 3 x 5c (29%) 3 x 8c	(2) 3 x 3c (21%) 3 x 8c
EA a,b,c I S	8a	14c x 21c 7,35m x 11,025m	294 c ² 81 m ²	194 c ² (66%) (7 pièces)	(1) 3 x 6c (9%)	(1) 3 x 6c (9%)	(2) 2 x 12c (21%) 4 x 4c	(1) 4 x 7c (14%)	(2) 5 x 8c (46,5%) 5 x 10c
We 6 à 8 N	8b	14c x 21c 7,35m x 11,025m	294 c ² 81 m ²	183 c ² (62,5%) (7 pièces)	(1) 4 x 4c (9%)	(1) 3 x 4c (6,5%)	(1) 5,5 x 4c (12%)	(2) 3 x 4c (34%) 5,5 x 9c	(2) 5,5 x 10c (39%) 5,5 x 3c
Wk 1 à 8	9	15c x 20c 7,875m x 10,5m	300 c ² 82,6 m ²	196,5 c ² (66%) (7 pièces)	(1) 3 x 4,5c (7%)	(1) 3 x 4,5c (7%)	(1) 7 x 4,5c (16%)	(2) 5 x 10c (46%) 5 x 8c	(2) 3 x 8c (24%) 3 x 8c
We 10 N/S	10	20c x 16c 10,5m x 8,4m	320 c ² 88,2 m ²	216 c ² (67,5%) (7 pièces)	(1) 5 x 4c (9%)	(1) 5 x 3c (7%)	(2) 6 x 4c (36%) 6 x 9c	nul	(3) 6 x 9c (48%) 6 x 4c 5 x 5c
Wk 9	11	17c x 20c 8,925m x 10,5m	340 c ² 93,7 m ²	225 c ² (66%) (8 pièces)	(1) 5 x 9c (20%)	(1) 4 x 4c (7%)	(1) 10 x 4c (18%)	(2) 4 x 4c (25%) 10 x 4	(3) 4 x 4c (30%) 4 x 4c 4 x 9c
We 1 à 5 S	12a	18c x 20c 9,45m x 10,5m	360 c ² 99,2 m ²	224 c ² (62,5%) (9 pièces)	(1) 5 x 5c (11%)	(1) 4 x 5c (9%)	(2) 4 x 4c (23%) 5 x 7c	(1) 5 x 7 (16%)	(4) 5 x 4c (42%) 5 x 4c 5 x 5c 4 x 7c
We 3,4,6,7 S	12b	18c x 20c 9,45m x 10,5m	360 c ² 99,2 m ²	233 c ² (65%) (7 pièces)	(1) 5 x 4c (8,5%)	(1) 4 x 4c (7%)	(2) 10 x 4c (34%) 5 x 8c	nul	(3) 5 x 13c (50%) 5 x 4c 4 x 8c
We 3,4,6,7 N	12c	18c x 20c 9,45m x 10,5m	360 c ² 99,2 m ²	234 c ² (65%) (7 pièces)	(1) 5 x 9c (19%)	(1) 4 x 5c (8,5%)	(1) 5 x 8c (17%)	nul	(4) 5 x 9c (55%) 5 x 8c 4 x 3c 4 x 8c
We 1 à 5 N	13	18c x 21c 9,45m x 11,025m	378 c ² 104,1 m ²	247 c ² (65%) (7 pièces)	(1) 4 x 4c (6,5%)	(1) 5 x 4c (8%)	(2) 10 x 4c (34,5%) 5 x 9c	nul	(3) 5 x 9c (51%) 5 x 9c 4 x 9c
Wa 1 à 3	14	15c x 32c 7,875m x 16,8m	480 c ² 132,3 m ²	321 c ² (67%) (8 pièces)	(1) 3 x 6c (5,5%)	(1) 3 x 6c (5,5%)	(4) 5 x 3c (60%) 5 x 12c 7 x 9c 7 x 8c	nul	(2) 5 x 13c (29%) 7 x 4c
Wb x,y,z	15	25c x 20,5c 13,125m x 10,76m	512,5 c ² 141,2 m ²	incomplet					

Fig. 4 Tableau 1/b, catalogue typologique des habitations de Kahoun

Localisation	Types	Larg. x Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (a)	Pièce (b)	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EA c 2 N	16	26c x 20c 13,65m x 10,5m	520 c ² 143,3 m ²	360 c ² (69,5%) (8 pièces)	(1) 4 x 4c (4,5%)	(1) 4 x 4c (4,5%)	(2) 12 x 7c (43%) 7 x 10c	(1) 4 x 10c (11%)	(3) 6 x 15c (37%) 6 x 2c 4 x 8c
EA c 2 S	17	26c x 21c 13,65m x 11,025m	540 c ² 150,4 m ²	372 c ² (68,5%) (9 pièces)	(1) 4 x 5c (5%)	(1) 4 x 5c (5%)	(3) 2 x 7c (37%) 9 x 7c 12 x 5c	nul	(4) 6 x 13c (53%) 9 x 5c 4 x 13c 4 x 5c
EB 1 à 3 N/S	18	20c x 30c 10,5m x 15,75m	600 c ² 165,3 m ²	408 c ² (68%) (10 pièces)	(1) 5 x 4c (5%)	(1) 3 x 4c (3%)	(3) 2 x 9c (35%) 12 x 6c 6 x 9c	nul	(5) 12 x 6c (57%) 5 x 13c 4 x 9c 3 x 9c 8 x 4c
Wa 4 à 6	19	19c x 32c 9,975m x 16,8m	608 c ² 167,5 m ²	416 c ² (68,5%) (10 pièces)	(1) 5 x 5c (6%)	(1) 4 x 5c (5%)	(3) 2 x 7c (30%) 10 x 5c 6 x 10c	(1) 6 x 6c (8,5%)	(4) 6 x 12c (51%) 7 x 7c 4 x 10c 5 x 10c
Wb 1 à 3 S	20a	20c x 31c 10,5m x 16,275m	620 c ² 170,8 m ²	428 c ² (69,5%) (10 pièces)	(1) 4 x 5c (4,5%)	(1) 4 x 5c (4,5%)	(3) 2 x 7c (42%) 7 x 15c 10 x 6c	(2) 10 x 7c (25%) 4,5 x 8c	(3) 4,5 x 8c (24%) 4 x 13c 3 x 5c
Wb 1 à 3 N	20b	20c x 31c 10,5m x 16,275m	620 c ² 170,8 m ²	424 c ² (68,5%) (11 pièces)	(1) 4 x 5c (5%)	(1) 3 x 5c (3,5%)	(3) 13 x 3c (39%) 6 x 8c 7 x 11c	(2) 4 x 9c (19%) 4 x 11c	(4) 4 x 5c (34%) 5 x 7c 5 x 11c 5 x 7c
Wc 2	21	20c x 40c 10,5m x 21m	800 c ² 220,5 m ²	incomplet					
Wd 1,2	22	36c x 30c 18,9m x 15,75m	1080 c ² 297,6 m ²	769 c ² (71,5%) (14 pièces)	(1) 6 x 7c (5,5%)	(2) 5 x 6c (6%) 4 x 4c	(4) 4 x 12c (36%) 11 x 3c 5 x 13c 10 x 13c	(2) 6 x 9c (15%) 10 x 6c	(5) 10 x 6c (38%) 5 x 13c 5 x 10c 5 x 10c 5 x 13x
Wx,y	23	37c x 44c 19,425m x 23,1m	1628 c ² 448,7 m ²	incomplet					

Fig. 5 Tableau 1/c, catalogue typologique des habitations de Kahoun

D'après le Tableau 2 ci-dessus (page 4), on constate que, dans chaque quartier, se côtoient une très grande variété de types, plus encore à l'ouest qu'à l'est. La répartition des différents types, à l'est et à l'ouest, au sein de chaque îlot ou quartier illustre la diversité et l'originalité de l'organisation spatiale à Kahoun. Il est rare que l'organisation d'un îlot soit réduite à la seule répétition d'un même type. C'est plutôt la juxtaposition de différents types, ou de différentes variantes d'un même type qui a la faveur ici. Cette observation bouscule quelque peu le commentaire assez répandu présentant le secteur ouest comme celui des habitants défavorisés, celui des ouvriers confinés derrière le mur de séparation.¹⁴ C'est ici, dans le secteur ouest, qu'on relève jusqu'à dix-huit types d'habitations de toutes tailles de $\pm 60 \text{ m}^2$ à $\pm 450 \text{ m}^2$. Le type **3** se trouve le plus largement représenté dans le quart nord-ouest de Kahoun, mais très diversément associé à d'autres types. C'est en fait dans le secteur est, à proximité immédiate des grandes résidences, que l'on rencontre les maisons de type **1**, c-à-d les plus modestes de tout Kahoun, soit $\pm 44 \text{ m}^2$. A part la différence notable de taille ($1/4 > 3/4$) entre les deux secteurs, rien ne vient appuyer la thèse de la hiérarchisation d'un secteur par rapport à l'autre. Ainsi, on relève même que les différentes variantes du type **7** sont réparties tant à l'est qu'à l'ouest.¹⁵

La classification du corpus des maisons de Kahoun en vingt-trois catégories dimensionnelles, la répartition de celles-ci par secteur et par quartier, la définition des types de pièce, leur agencement selon une structure bi- ou tripartite, l'accessibilité ou le schéma de circulation sont autant d'outils qui facilitent la lecture du plan général. Cinq de ces vingt-trois types¹⁶ sont illustrés en Fig. 6a et Fig. 6b. Il apparaît que **a**) et **b**) offrent généralement des proportions identiques et non variables, quelle que soit la superficie de la maison. Ainsi, dans l'habitation, réserve-t-on toujours le même pourcentage de la surface totale aux espaces occupés par l'entrée et son annexe. De plus, le nombre de pièces **a**) et **b**) reste constant, soit une pièce par type. En moyenne, ces deux pièces couvrent 17% de la surface utile. Le

nombre de pièces de type **c**) varie de 1 à 4 et peut augmenter relativement à la taille de la maison; le type **c**) couvre en moyenne 29% de la surface utile. La pièce de type **d**) est absente dans une dizaine de cas, où sont alors amplifiés soit le nombre, soit la surface des pièces de type **c**) et **e**). Le type **d**) occupe en moyenne 16% de la surface utile. Le nombre de pièces terminales de type **e**) varie de 1 à 5; il augmente sensiblement avec la surface de l'habitation. La surface totale des pièces de type **e**) vaut en moyenne 38% de la surface utile. En moyenne, chaque maison est occupée par 7 à 8 pièces et le pourcentage d'occupation de chaque type de pièce, par rapport à la surface utile est donc calculé comme suit: **a**) + **b**) = 17%; **c**) = 29%; **d**) = 16%; **e**) = 38%. En moyenne toujours, la surface utile occupe 64% de la surface totale de chaque maison. L'organisation spatiale des habitations de Kahoun présente de multiples variantes; toutefois, les différents types d'espaces composant l'habitation révèlent plusieurs constantes, du point de vue de leur nombre, et du pourcentage de l'espace total qu'elles occupent. La progression entre les pièces s'effectue au moyen de trois schémas de circulation. Le type *en arbre* correspond à une progression, depuis l'entrée, soit latéralement, soit vers l'avant. Le type *en colimaçon* signifie que la progression s'effectue en enroulement: pour atteindre certaines pièces, il convient d'emprunter une voie revenant vers l'avant de la maison. Le type *mixte* associe les deux formes de circulation. Alors que le type de schéma de circulation *en colimaçon* est le plus souvent attesté dans l'organisation des accès de la maison pharaonique, à Kahoun, c'est le type *en arbre* qui est le plus fréquent, généralement associé à une porte d'entrée située au nord. Ce dispositif contribue à capter la fraîcheur des brises septentrionales jusqu'au plus profond de la maison.

Procédons à présent à la lecture des plans des résidences d'élite, suivant la méthode appliquée à celle des plans des autres habitations de Kahoun. C'est au nord du quartier est que s'alignent les résidences d'élite, de part et d'autre de l'axe principal orienté est-ouest: au nord, les résidences d'élite **EI** à **EVII**, s'ou-

¹⁴ VALBELLE 1985, 77.

¹⁵ Le fait qu'ARNOLD 2005, 78-85, d'après Borchardt, avance que le mur nord de la ville n'aurait pas été construit d'un seul tenant ne contredit pas notre constat concernant le rapport de taille entre les deux secteurs est et ouest, ni même notre hypothèse selon laquelle l'ensemble du plan de la ville aurait été conçu, globalement, par l'architecte; celle-ci pourrait même être renforcée par la présence, dans

les deux secteurs est et ouest, de variantes du même type de maison (types **7** et **8**).

¹⁶ Nos plans figurés en 6a et 6b multiplient par 10 les mesures du plan original de Petrie: 1 mm chez Petrie = 10 mm sur nos plans. En multipliant nos mesures par 0,15, on obtient les dimensions en mètres. Si on divise ces dernières par 0,525 m, on obtient la mesure en coudées royales.

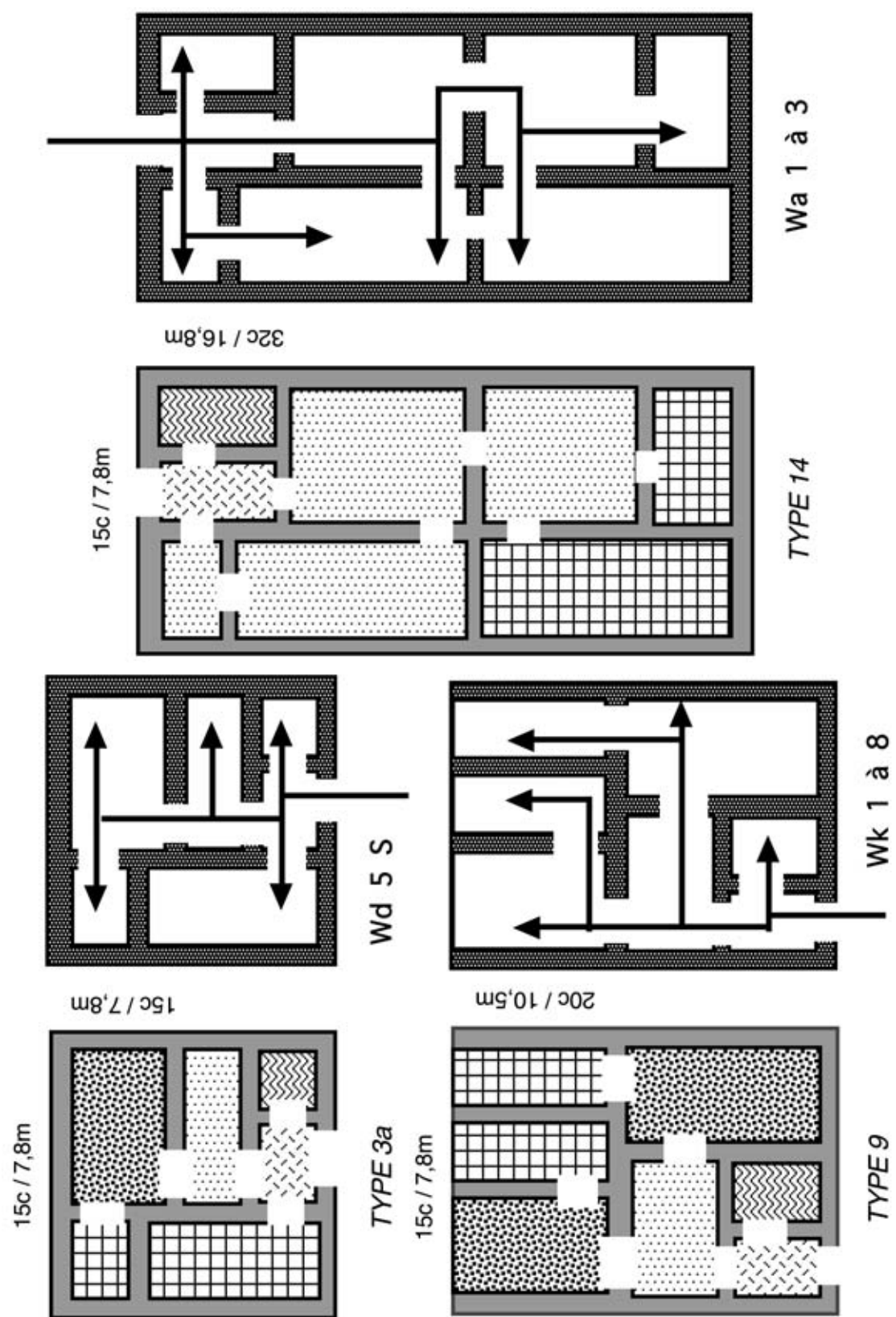


Fig. 6a. Maisons de types 3a, 9 et 14, organisation spatiale et circulation (secteur ouest). Echelle: 52,5 cm = 1 coudée = 3,5 mm

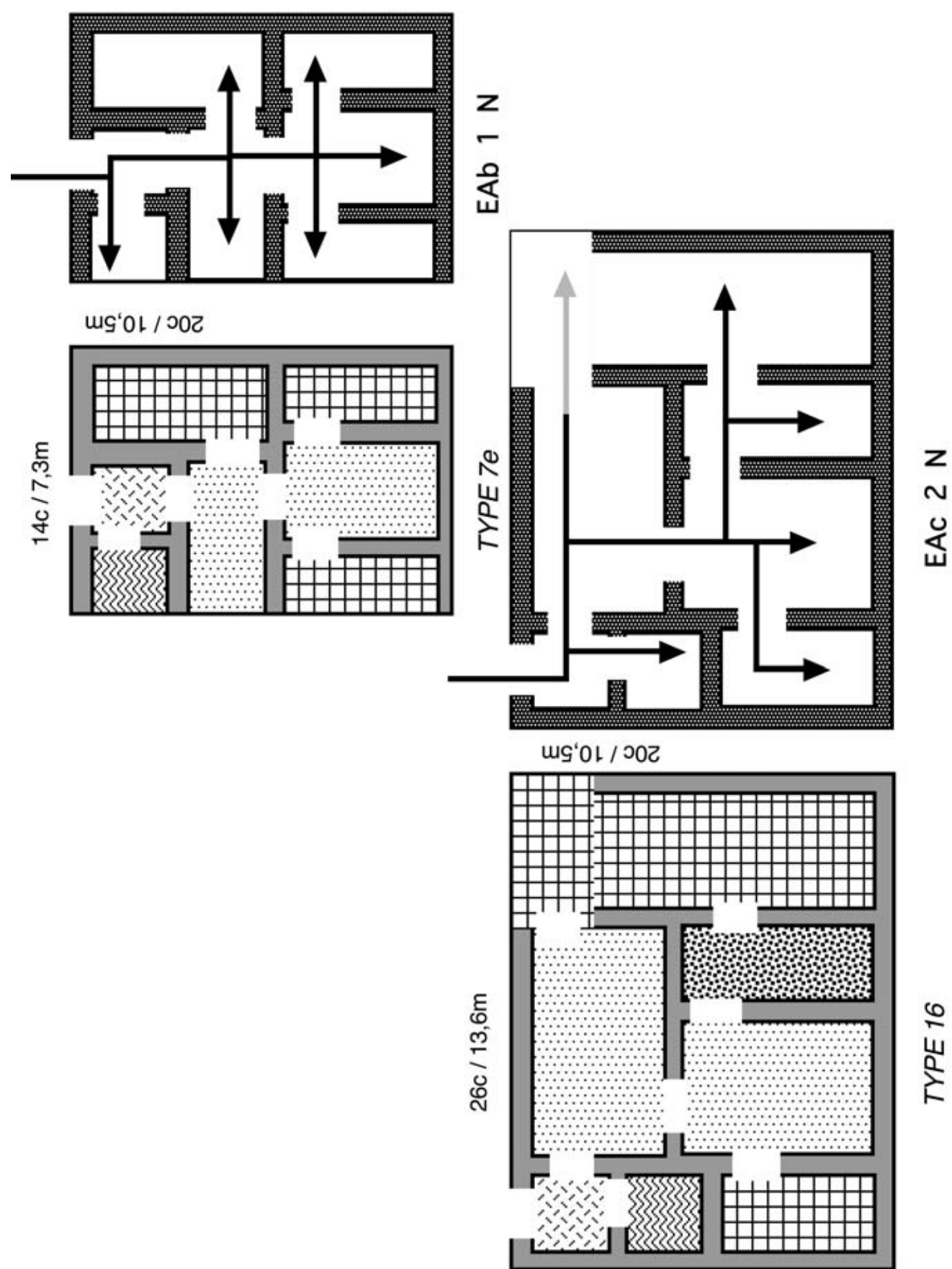


Fig. 6b Maisons de types 7e et 16, organisation spatiale et circulation (secteur est). Echelle: 52,5 cm = 1 coudée = 3,5 mm

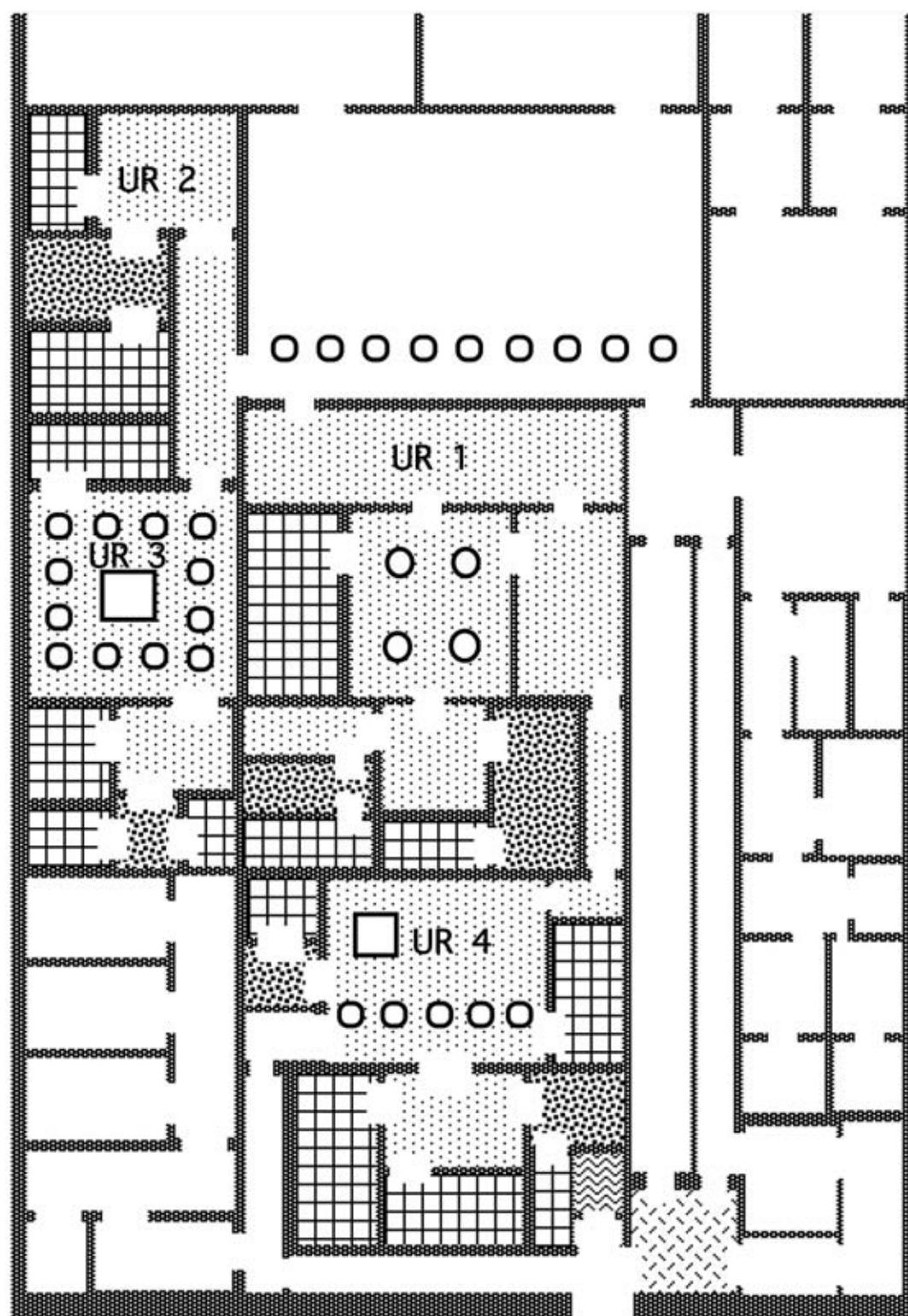


Fig. 7 Résidence d'élite EII. Echelle: 52,5 cm = 1 coudée = 1,75 mm

vrent sur une façade sud, tandis qu'au sud de la rue, **EVIII** à **EX**, s'ouvrent au nord. Chaque résidence s'inscrit dans un périmètre de 115×80 C, soit une superficie de ± 2536 m², près de six fois plus vaste que le type **23** recensé.

L'organisation interne de la résidence **EII** se comprend de la manière suivante:

- le double couloir, menant de l'entrée vers la cour à portique principale au nord du domaine, isole toute la partie orientale de celui-ci;
- les structures en carrés de l'angle nord-est, reconstruites comme des silos à grain, celles situées à l'est du double corridor,¹⁷ ainsi que celles longeant le mur nord, et celles occupant l'angle sud-ouest sont des structures de service, des magasins desquels dépend le fonctionnement de la résidence elle-même, et sans doute des maisons environnantes.

Outre ces espaces à vocation économique, ainsi que les espaces de circulation et la grande cour septentrionale, se développent la zone centrale du domaine et la zone latérale ouest, où sont réparties quatre cellules d'habitat, appelées unités résidentielles (**UR**). Celles-ci sont attribuées – hélas sans l'appui de sources matérielles indiscutables – à la cellule familiale du propriétaire, de ses parents, de ses fonctionnaires et serviteurs (Fig. 7).

Les tableaux 3 et 4 (Figs. 8 et 9) présentent quelques calculs en pourcentage proportionnel qui nous aideront à distinguer diverses caractéristiques propres à la structure des résidences d'élite de Kahoun.

Tout d'abord, notons que l'organisation spatiale interne des résidences **EII** et **EVIII** suit, de manière générale, un schéma tripartite (sur la largeur de 80 C) et bipartite (sur la longueur de 115 C). Ainsi la zone latérale ouest occupe 24% de la largeur de la façade (soit 19,5 C), la zone centrale 44% (soit 35 C) et la zone latérale orientale 32% (soit 25,5 C). La zone postérieure du domaine s'étend sur 60 C de profondeur, tandis que la zone antérieure sur 55 C (Fig. 10).

Ensuite, il apparaît clairement que les dimensions données à l'**unité résidentielle 1** (35×50 C) sont déterminantes et lui confèrent le statut de résidence principale, tant par sa taille, que par son entrée ouverte sur une vaste cour à portique, sa position centrale au coeur du domaine et son rôle de pivot, à savoir donner

accès aux unités résidentielles secondaires. Son plan ne constitue pas, en soi, une référence commune aux autres unités résidentielles, dont l'organisation spatiale diffère. Toutefois, le rôle distributeur de la pièce centrale, dans ce cas dotée de quatre colonnes, et flanquée d'une pièce de chaque côté, établit une caractéristique dominante présente dans la plupart des unités résidentielles et dans bon nombre de types des maisons recensés sur l'ensemble de Kahoun.

Dans **EII**, l'unité résidentielle principale (**UR 1**) commande l'accès, d'une part vers **UR 4** au sud, d'autre part vers **UR 2** et **UR 3** situées dans la zone latérale ouest du domaine. Ici les unités résidentielles occupent l'espace dans deux zones seulement du domaine, la centrale et l'occidentale, et sont réparties à la fois sur les zones antérieure et postérieure.

Dans **EVIII**, **UR 1** donne accès, dans la zone latérale est, aux **UR 2** et **3**, et, dans la zone latérale ouest à **UR 4**; ensemble, et toutes reléguées dans la zone postérieure du domaine, elles occupent l'espace sur l'ensemble des trois zones, ouest, centrale et est (Fig. 11).

D'après le tableau 4 (Fig. 9), on voit que, dans chaque domaine, la surface totale donnée à l'ensemble des quatre unités résidentielles occupe 45% de la surface totale de la résidence d'élite (80×115 C = 9200 C²); les espaces à vocation économique, les espaces de circulation et la grande cour septentrionale s'étendent, quant à eux, sur 55% de la surface totale. De plus, les proportions données à chacune des quatre unités résidentielles sont sensiblement les mêmes, tant en surface totale qu'en surface utile, alors que l'organisation spatiale de chacune d'elle est loin d'être uniforme.

Le tableau 3 (Fig. 8), à la manière du tableau 1/a-b-c (Figs. 3–5), donne le détail, par unité résidentielle, du nombre de pièces, des mesures en coudées de chacune d'elles, de la surface totale, et de la surface utile. S'y ajoute le calcul de la proportion entre celle-ci et la surface totale, de même que celui de la proportion de chaque groupe de pièces par rapport à la surface utile. Il en résulte qu'en moyenne, chaque unité résidentielle est composée de 8 pièces et que le pourcentage d'occupation de chaque type de pièce, par rapport à la surface utile, se calcule comme suit:

¹⁷ *Contra* RICKE 1932, Abb. 48. Ce plan systématiquement copié et commenté du point de vue de l'organisation spatiale des résidences d'élite au nord de Kahoun, ne correspond pas exactement au plan de Petrie. Dans la zone latérale orientale, Ricke ferme une paroi qui, en fait, s'ouvre

sur un hall à deux piliers chez Petrie. L'ouverture dans cette paroi, attestée sur le plan publié et sur les dessins des carnets de Petrie, nous retient d'envisager cette zone comme abritant une unité résidentielle supplémentaire, à l'instar de BIETAK 1996, 33 et ARNOLD 1997, 116.

Localisation	Larg. × Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EII (UR 1)	35c × 50c	1750 c ²	1390 c ² (80%) (11 pièces)	(6) 33 × 8c (66%) 14 × 17c 9 × 17c 9 × 13c 11 × 7c 3 × 21c	(2) 11 × 6c (15%) 7 × 21c	(3) 8 × 17c (19%) 9 × 7c 11 × 6c
EII (UR 2)	25 × 25c + 7 × 7c	549c ²	(5 pièces) 397 c ² (72%)	(2) 5 × 20c (53%) 12 × 9c	(1) 12 × 6c (18%)	(2) 5 × 9c (29,5%) 12 × 6c
EII (UR 3)	20 × 43c + 14 × 7c	958 c ²	(7 pièces) 743 c ² (78%)	(2) 10 × 9c (58%) 18 × 19c	(1) 5 × 11c (7,5%)	(4) 12 × 6c (34%) 7 × 13c 4 × 11c 7 × 7c
EII (UR 4)	35 × 15c - 5 × 8c 14 × 31c - 8 × 6c total:	485 c ² 410 c ² 895 c ²	(10 pièces) 637 c ² (71%)	(3) 12 × 6c (53%) 6 × 3c 19 × 13c	(2) 6 × 4c (9%) 8 × 5c	(5) 9 × 6c (38%) 3 × 6c 6 × 4c 7 × 12c 12 × 5c
Localisation	Larg. × Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EVIII (UR 1)	35c × 50c	1750 c ²	1373 c ² (80%) (11 pièces)	8) 33 × 8c (77,5%) 14 × 17c 9 × 17c 6 × 14c 8 × 14c 2 × 14c 14 × 6c 14 × 7c	(1) 17 × 5,5c (7%)	(2) 8 × 17c (16%) 15 × 5,5c
EVIII (UR 2)	24 × 26c	624 c ²	(5 pièces) 465 c ² (75%)	(2) 3 × 22c (51%) 13 × 13c	(1) 13 × 8c (22%)	(2) 6 × 13c (27%) 6 × 8c
EVIII (UR 3)	24 × 37c	888 c ²	(7 pièces) 772,5 c ² (88%)	(3) 18 × 18c (65%) 10 × 11c 6 × 11c	(1) 12 × 5,5c (8%)	(3) 5 × 16c (27%) 6 × 11c 11 × 5,5c
EVIII (UR 4)	38 × 20c + 16 × 11c	936 c ²	(9 pièces) 707,5 c ² (76%)	(3) 18 × 17c (59%) 4 × 11c 6 × 11c	(1) 9 × 5,5c (7%)	(5) 5 × 11c (34%) 5 × 11c 8 × 5,5c 4 × 11c 4 × 11c

Fig. 8 Tableau 3, résidences EII et EVIII, dimensions des unités résidentielles

c) = 60%; d) = 12%; e) = 28%. En moyenne toujours, la surface utile occupe 77,5% de la surface totale de chaque unité résidentielle.

En portant notre attention sur l'unité résidentielle principale 1, nous observons que celle-ci occupe une surface totale de ± 482 m² (35 × 50 C); elle offre une structure tri- ou quadripartite composée du vestibule transversal, de la zone des pièces à colonnes, et de la zone des pièces à l'arrière. La pièce centrale à quatre colonnes offre une surface utile de ± 66 m² (14 × 17 C,

soit 14% de la surface de l'UR 1). Le tableau 5 (Fig. 12) présente les dimensions respectives de chaque section, antérieure et postérieure, formant l'unité résidentielle principale de EII et EVIII. On y trouvera également les dimensions de chaque type de pièces, le calcul proportionnel entre celui-ci et la surface utile, de même que le pourcentage entre la surface utile de chaque section et la surface utile totale. A l'intérieur d'un périmètre identique de 35 × 50 C, les sections antérieure et postérieure occupent un espace similai-

Surface totale EII		Surface totale UR 1 à 4		Surface totale espaces économiques		Surface utile UR 1 à 4	
80 × 115 c = 9200 c ²		4152 c ² soit 45% surf. totale EII		5048 c ² soit 55% surf. totale EII		3167 c ² soit 34% surf. totale EII	
Surface totale EVIII		Surface totale UR 1 à 4		Surface totale espaces économiques		Surface utile UR 1 à 4	
80 × 115 c = 9200 c ²		4198 c ² soit 45% surf. totale EVIII		5002 c ² soit 55% surf. totale EVIII		3318 c ² soit 36% surf. totale EVIII	
Surface totale de chaque UR		Pourcentage entre UR et surf. totale de la résidence		Surface utile de chaque UR		Pourcentage entre surf. utile UR et total surface utile	
EII (UR 1)	1750 c ²	19%		1390 c ²	(44%)		
EII (UR 2)	549 c ²	6%		397 c ²	(13%)		
EII (UR 3)	958 c ²	10%		743 c ²	(23%)		
EII (UR 4)	895 c ²	10%		637 c ²	(20%)		
EVIII (UR 1)	1750 c ²	19%		1373 c ²	(41,5%)		
EVIII (UR 2)	624 c ²	7%		465 c ²	(14%)		
EVIII (UR 3)	888 c ²	9%		772,5 c ²	(23%)		
EVIII (UR 4)	936 c ²	10%		707,5 c ²	(21,5%)		

Fig. 9 Tableau 4, résidences EII et EVIII, comparaison entre les dimensions des unités résidentielles

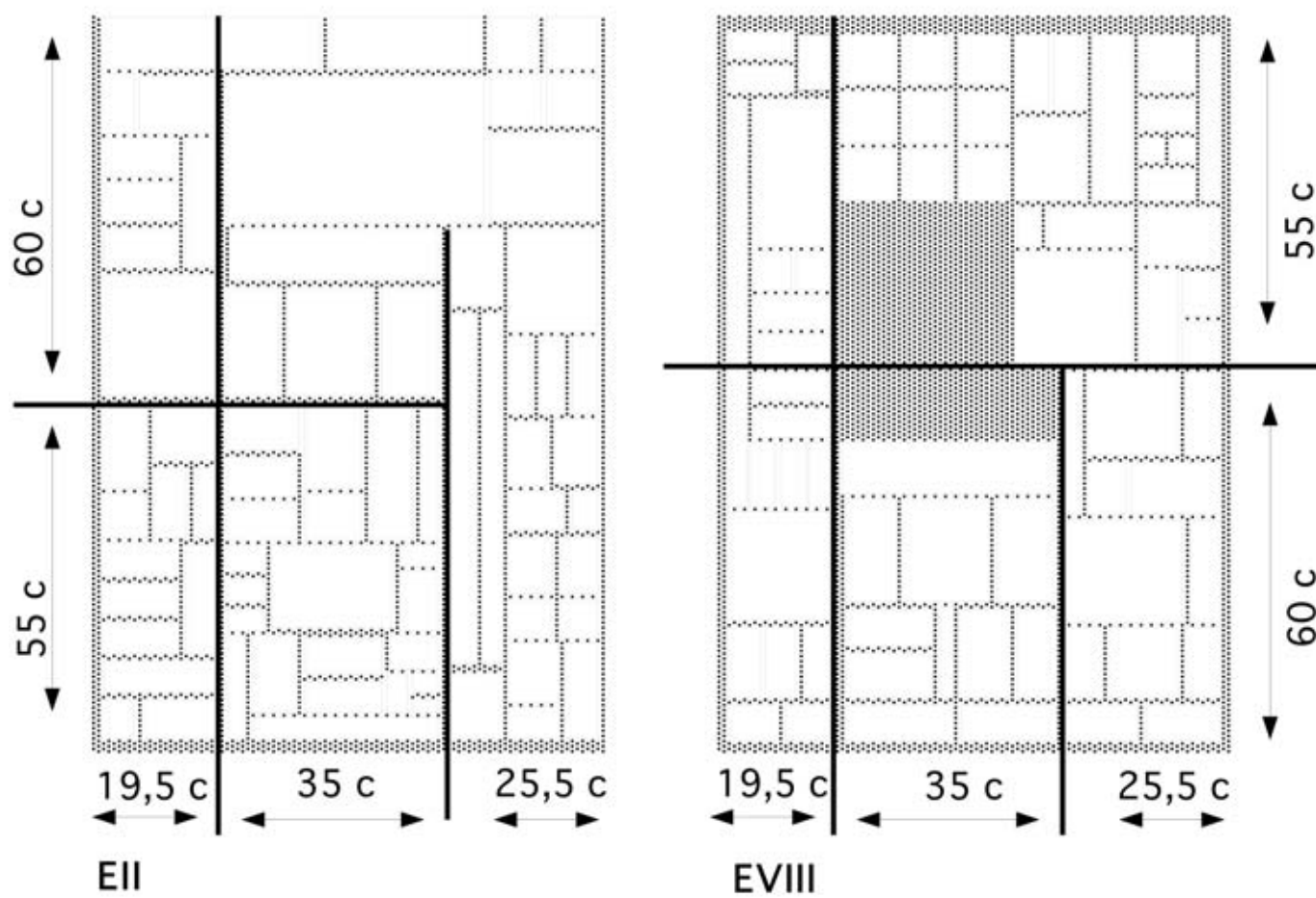


Fig. 10 Partition générale des résidences EII et EVIII. Echelle: 5,25 m = 10 coudées = 8,75 mm

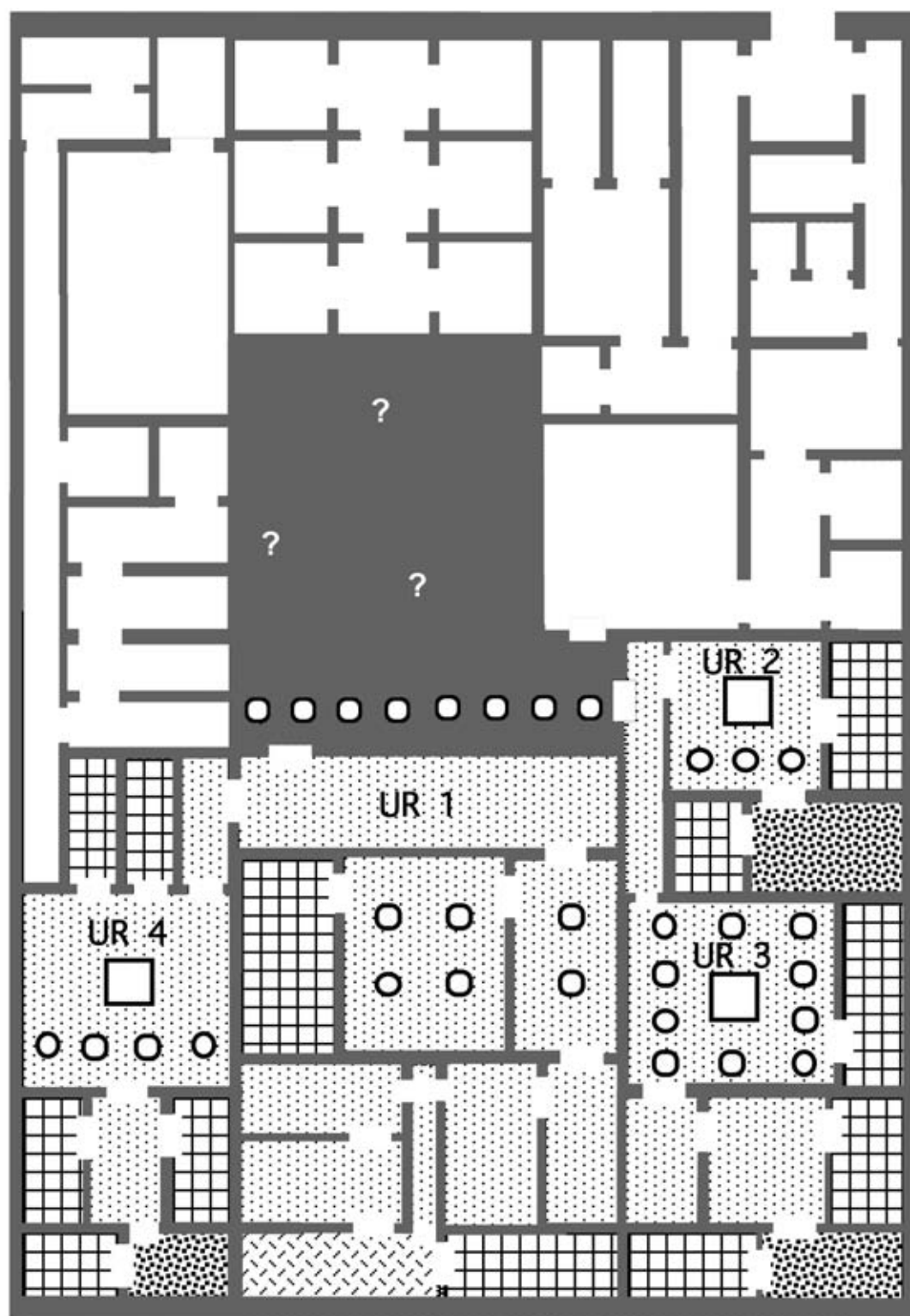


Fig. 11 Résidence d'élite EVIII. Echelle: 52,5 cm = 1 coudée = 1,75 mm

Localisation	Larg. × Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EII (UR 1)	35c × 50c	1750 c ²	1390 c ² (11 pièces)	912 c ² (65,5%)	213 c ² (15%)	265 c ² (19%)
section A (antérieure)	35 × 28c	980 c ²	791 c² (57%) (4 pièces)	(3) 33 × 8c (47%) 14 × 17c 9 × 17c	nul	(1) 8 × 17c (10%)
section B (postérieure)	35 × 22c	770 c ²	599 c² (43%) (7 pièces)	(3) 3 × 21c (18,5%) 9 × 13c 11 × 7c	(2) 11 × 6c (15%) 7 × 21c	(2) 11 × 6c (9%) 9 × 7c
Localisation	Larg. × Prof.	Surf. totale	Surf. utile	Pièce (c)	Pièce (d)	Pièce (e)
EVIII (UR 1)	35c × 50c	1750 c ²	1373 c ² (11 pièces)	1061 c ² (77,5%)	93,5 c ² (7%)	218,5 c ² (16%)
section A (antérieure)	35 × 28c	980 c ²	791 c² (58%) (4 pièces)	(3) 33 × 8c (48%) 14 × 17c 9 × 17c	nul	(1) 8 × 17c (10%)
section B (postérieure)	35 × 22c	770 c ²	582 c² (42%) (7 pièces)	(5) 6 × 14c (29,5%) 2 × 14c 8 × 14c 14 × 6c 14 × 7c	(1) 17 × 5,5c (7%)	(1) 15 × 5,5c (6%)

Fig. 12 Tableau 5, résidences **EII** et **EVIII**, dimensions de l'unité résidentielle principale

re. Si l'agencement et la nature des pièces de la zone ouverte sur la façade (section A, antérieure) ne varie pas entre le plan de **EII** et celui de **EVIII** – soit trois pièces de type **c**) et une pièce de type **e**) – l'organisation spatiale des pièces de la section B, postérieure, est moins régulière. Celle-ci est composée de sept pièces qui sont diversement agencées, donnant une proportion variable à l'ampleur que prennent les différents types de pièces, **c**), **d**) ou **e**).

L'examen de la résidence **EVIII** (Fig. 11), au sud de l'axe est-ouest, révèle que les unités résidentielles et les espaces économiques sont répartis différemment par rapport aux résidences du nord. Sont communes à l'organisation spatiale des résidences nord et sud les caractéristiques suivantes:

- surface occupée par l'unité résidentielle principale soit 35 C × 50 C,
- l'ouverture de celle-ci vers le nord
- la fonction distributrice de la grande cour à portique
- l'éloignement des unités résidentielles par rapport à la porte principale d'accès de la résidence
- la subordination à **UR 1** des trois autres **UR 2, 3, 4**
- la circulation, principalement, en arbre, soit vers l'avant, soit latéralement, depuis l'entrée au nord

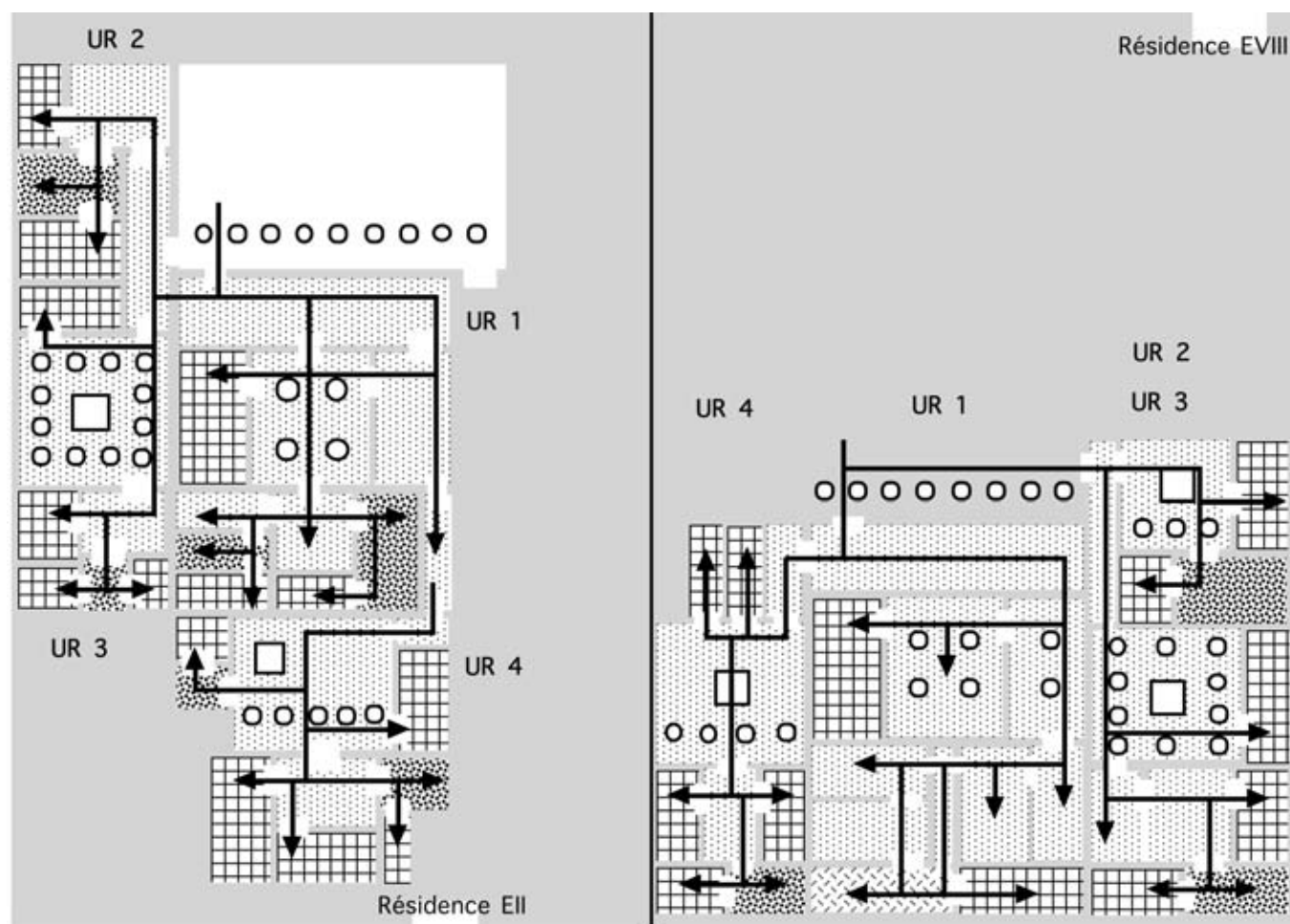
(Fig. 13).

La comparaison entre Kahoun et Abydos-sud s'impose vu la proximité chronologique et l'identité fonctionnelle des deux villes, soit abriter tant le personnel assurant le culte du roi défunt, que celui dévolu au fonctionnement économique et administratif de la ville. A Abydos-sud,¹⁸ l'îlot de l'angle sud-ouest est occupé par une seule résidence d'élite bordée d'une rue au nord, et à l'est. Des rues à intervalles réguliers définissent d'autres îlots dotés de plus d'une résidence.

Le bâtiment A s'étend sur une surface de ± 4300 m², soit 156 C de profondeur × 100 C de large. Il comprend, s'ouvrant au nord sur un portique, une unité résidentielle, de plan barlong et de structure bipartite, mesurant 37 C × 33 C de profondeur, soit ± 337 m².

De l'autre côté de la rue large de 5 coudées (2,625 m) s'étend l'îlot suivant, lui aussi large d'une centaine de coudées et bâti de quatre résidences. Chacune couvre une superficie de 53 × 62 C, soit ± 906 m². L'unité résidentielle y occupe 177,5 m². On retrouve cette structure de format moyen répétée en au moins douze formules, vers l'est. Par rapport au Bâtiment A,

¹⁸ WEGNER 2001.

Fig. 13 Résidences **EII** et **EVIII**, graphique de circulation

la superficie des résidences voisines est réduite au quart, tandis que l'unité résidentielle n'est, quant à elle, réduite que de moitié.

On relève clairement l'agencement similaire des pièces, propre à l'unité résidentielle: les grandes pièces, de prestige, et à colonnes, précèdent des pièces de taille plus modeste. Dans les deux cas, Bâtiments A et B, on observe un important espace économique périphérique à l'unité résidentielle, comprenant les magasins, les aires de transformation et de préparation des aliments, les espaces administratifs, les greniers, etc...

Abydos-sud offre un type de résidence d'élite à une seule unité résidentielle tandis que celui de Kahoun en comprend quatre. En outre, le type de résidence d'élite d'Abydos-sud se décline en un for-

mat réduit dans les résidences voisines, de taille moyenne. Ce dernier point constitue une différence notable par rapport à Kahoun où le type de l'unité résidentielle principale, caractérisé par ses vastes dimensions et ses pièces à colonnes, n'est pas dupliqué, à l'identique, ni dans les unités résidentielles secondaires, ni dans aucun de vingt-trois types de maisons recensés dans le reste de la ville.¹⁹

Pour résumer, le tableau 6 ci-dessous, rappelle des dimensions des trois résidences d'élite envisagées. En partant de la superficie totale de chacune d'elle, on constate, au cas par cas, des différences notables quant aux proportions accordées à l'unité résidentielle (1/5, 1/12, 1/5). Pourtant, quelle que soit la superficie de celle-ci, la proportion donnée à la salle principale à quatre colonnes reste sensiblement la

¹⁹ Contra WEGNER 2001, 303.

même.	KAHOUN	ABYDOS-SUD Bâtiment A	ABYDOS-SUD Bâtiment B
Surface totale de la résidence	9200 c ² prof. 115 C. larg. 80 C.	15600 c ² prof. 156 C. larg. 100 C.	3286 c ² prof. 62 C. larg. 53 C.
Surface de l'unité résidentielle	1750 c ² prof. 50 C. larg. 35 C. soit 19 % de la surface totale	1221 c ² prof. 33 C. larg. 37 C. soit 8 %	644 c ² prof. 28 C. larg. 23 C. soit 20 %
Surface utile de la pièce à colonnes	238 c ² prof. 17 C. larg. 14 C. soit 14 %	210 c ² prof. 14 C. larg. 15 C. soit 17 %	108 c ² prof. 12 C. larg. 9 C. soit 17 %

de la surface de l'unité résidentielle

En conclusion, le site urbain de Kahoun demeure un exemple unique du point de vue de la superficie (± 13 ha) et surtout au regard de la diversité de l'organisation spatiale mise en œuvre. L'architecte propose quantité de variations, à la fois dans les dimensions et l'organisation interne des constructions. Notre étude souligne que Kahoun témoigne d'une organisation spatiale originale, complexe et raffinée qui se distingue nettement d'autres, contemporaines, comme à Tell el Dab'a, Qasr es Sagha, Dahshour,²⁰ où est dupliqué un type unique de plan.

La méthode employée, mesurer le plan publié par Petrie et lui attribuer des cotes en coudées, permet de progresser dans la compréhension générale du plan, ainsi que d'approcher la modélisation structurale de chacune des habitations. Aussi, en partant du particulier, soit l'étude de chaque demeure ou résidence d'élite, nous serions tentée de proposer une lecture plus générale: l'organisation spatiale urbaine de type orthogonal se baserait sur les dimensions données aux résidences d'élite, celles-ci structurant l'ensemble du site (Fig. 14). Cette hypothèse semble trouver sa confirmation dans les découvertes récentes à Abydos-sud où la maison du gouverneur donne un



Fig. 14 Hypothèse d'organisation de Kahoun par sections de 60 coudées

²⁰ CZERNY 1999; SŁIWA 1992; ARNOLD 1987.

²¹ WEGNER 2001, 288, fig. 4.

schéma directeur à l'organisation des îlots voisins de résidences de taille moyenne.²¹

A Kahoun, certains alignements nous semblent assez significatifs et pourraient indiquer qu'un plan d'ensemble ait été conçu dans le chef de l'architecte, même si divers quartiers ou secteurs ont été bâtis ou remaniés à divers moments de l'occupation du site. Ainsi, une ligne tracée au milieu de l'axe est-ouest qui traverse le secteur est, se prolonge le long du mur de fond mitoyen des maisons du quartier **Wh**. Soixante coudées au nord de cette ligne, une autre droite s'aligne tant sur le mur sud de la salle à colonnes des résidences d'élite du nord que la façade des maisons sud du quartier **Wj**, à front de rue **Wi/j**. De même, soixante coudées au sud de notre première ligne, une droite borde la zone antérieure des résidences d'élite **EVIII** à **EX**, et se prolonge vers le mur de façade des maisons nord du quartier **Wf**, à front de rue **Wf/g**. Toujours soixante coudées plus au sud, une ligne droite associant les murs de fond des résidences **EVIII** à **EX** se prolonge le long du mur de fond mitoyen des maisons du quartier **We**.

Nous avons vu que le plan de la section antérieure de l'unité résidentielle principale d'une résidence

d'élite ne s'impose pas, à l'identique, ni à l'ensemble des autres unités, ni même à aucun des vingt-trois autres types de maisons recensés dans l'ensemble de Kahoun. A une échelle plus large, ce serait alors le périmètre du plan de base d'une résidence d'élite, soit 80 C × 115 C qui pourrait, à partir du système métrologique basé sur la coudée royale de 52,5 cm, avoir guidé l'organisation générale de l'établissement urbain. Tous les quartiers, autres que les résidences d'élite, s'inscrivent, *grosso modo*, dans cette grille, ce qui implique une conception d'ensemble, même si la construction effective d'un quartier ou l'autre, ou du secteur à l'ouest du mur interne a été différée dans le temps.

On observe que c'est surtout la taille²² de la maison qui est révélatrice du statut de ses habitants, plutôt que le plan lui-même. En effet, si le statut d'une maison – et *a fortiori* d'une résidence d'élite – résulte, notamment de ses dimensions, c'est précisément grâce à la proportion que l'on donne à ses espaces de circulation et de distribution. Halls à portique, couloirs, dégagements, caractéristiques du type c), s'ils ne sont pas indispensables au fonctionnement de la maison, toutefois, contribuent à son confort, à

Bibliographie

- ARNOLD D.
1987 *Die Pyramidenbezirk des Königs Amenemhet III in Dahschur*, I. *Die Pyramide*, AV 53, Mainz.
- ARNOLD, F.
1989 A Study of Egyptian Domestic Buildings, VA 5, 75–93.
1997 Egyptian Houses, 114–118, in: E.M. MEYERS (ed.), *The Oxford Encyclopedia of Archaeology in the Near East*, vol. III, New York - Oxford.
2001 Houses, 123–127, in: D.B. REDFORD (ed.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. II, Oxford.
2005 Baukonstruktion in der Stadt Kahoun. Zu den Aufzeichnungen Ludwig Borchardts, 77–104, in: P. JÁNOSI (ed.), 2005.
- BADAWY, A.
1953 La maison mitoyenne de plan uniforme dans l'Égypte pharaonique, *Bull. of Fac. of Arts XVI/2*, 15–21.
- BIETAK, M.
1979 Urban archaeology and the "Town Problem" in ancient Egypt, 97–144, in: K. WEEKS (ed.), *Egyptology and Social Sciences*, Cairo.
- 1996 Zum Raumprogramm ägyptischer Wohnhäuser des Mittleren und des Neuen Reiches, 31–37, in: M. BIETAK (ed.), 1996.
- BIETAK, M. (ed.)
1996 *Haus und Palast im alten Ägypten. Internationales Symposium 8. bis 11. April 1992 in Kairo*, UZK 14, Wien.
- BOURRIAU, J.
1988 *Pharaohs and Mortals. Egyptian Art in the Middle Kingdom*, Cambridge.
- BUTZER, K.
1984 Siedlungsgeographie, LÄ V, 924–933.
- CARLOTTI, J.-Fr.
1995 Quelques réflexions sur les unités de mesures utilisées en architecture à l'époque pharaonique, *Cahiers de Karnak X*, 127–139.
- CZERNY, E.
1999 *Tell el-Dab'a IX. Eine Plansiedlung des frühen Mittleren Reiches*, UZK 15, Wien.

²² SHAW 1992.

- DAVID, R.
1986 *The Pyramid Builders of Ancient Egypt. A Modern Investigation of Pharaoh's Workforce*, London.
1998 Petrie at 'Kahun', ix–xiii, in: ST. QUIRKE (ed.), 1998.
- DAVID, R. (ed.)
1986 *Science in Egyptology*, Manchester.
- DESMOND, J. *et al.*
1986 The Origins of Kahun Pottery: A Study by Neutron Activation Analysis, 431–446, in: R. DAVID (ed.), 1986.
- DOYEN, FL.
2000 Quelques observations sur l'organisation spatiale du site urbain de Kahoun (Moyenne Egypte), 65–83, in: P.-L. VAN BERG, PH. JESPERS et FL. DOYEN (eds.), 2000.
2005 Idéologie spatiale et archéologie: le cas des maisons de l'Égypte ancienne, 29–41, in: S. VANSÉVEREN et FL. DOYEN (eds.), 2005.
- FRANKE, D.
1995 The Middle Kingdom in Egypt, 735–748, in: J.M. SASSON (ed.), II, 1995.
- GALLORINI, C.
1998 A Reconstruction of Petrie's Excavation at the Middle Kingdom Settlement of Kahun, 42–59, in: ST. QUIRKE (ed.), 1998.
- GILMORE, G.R.
1986 The Composition of the Kahun Metals, 447–462, in: R. DAVID (ed.), 1986.
- HASSAN, F.A.
1993 *Town and village in Ancient Egypt: Ecology, Society and Urbanisation*, 551–569, in: TH. SHAW *et al.* (eds.), 1993.
- HELCK, W.
1984 Pyramidennamen, *LÄ V*, 4–9.
- HUOT, J.-L., THALMANN, J.-P. et VALBELLE, D.
1990 *Naissance des cités*, Paris.
- JÁNOSI, P. (ed.)
2005 *Structure and Significance. Thoughts on Ancient Egyptian Architecture*, UZK 25, Wien.
- KEMP, B.J.
2006 *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization* (2nd edition), Abingdon - New York.
- KEMP, B.J. et MERRILLEES, R.S.
1980 *Minoan Pottery in the Second Millenium Egypt*, SDAIK 7, Mainz.
- LACOVARA, P.
1997 *The New Kingdom Royal City*, London - New York.
- LECLANT, J. et CLERC, G.
1995 Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1993–1994, *Orientalia* 64/3, 225–355.
- LUFT, U.
1998 *Toponyms at Lahun*, 1–41, in: ST. QUIRKE (ed.), 1998.
- O'CONNOR, D.
1997 *The Elite Houses of Kahun*, 389–400, in: J. PHILLIPS, L. BELL, et B.B. WILLIAMS (eds.), vol. II, 1997.
- PETRIE, W.M.FL.
1891 *Illahun, Kahun and Gurob, 1889–1890*, London.
- PHILLIPS, J.
1991 Egypt in the Aegean during the Middle Kingdom, in: S. SCHOSKE (ed.), Akten des 4ten Inter. Ägypt. Kongr. München 1985, *Beiheft SAK* 4, 319–333.
- PHILLIPS, J. BELL, L. et WILLIAMS, B.B. (eds.)
1997 *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, San Antonio.
- QUIRKE, ST.
1991 "Townsmen" in the Middle Kingdom. On the term *snwt* in the Lahun Temple Accounts, *ZÄS* 118, 141–149.
1997 *Gods in the Temple of the King: Anubis at Lahun*, 24–48, in: ST. QUIRKE (ed.), 1997.
- QUIRKE, ST. (ed.)
1997 *The Temple in Ancient Egypt. New Discoveries and Recent Research*, London.
1998 *Lahun Studies*, Reigate.
- RICKE, H.
1932 *Der Grundriß des Amarna-Wohnhauses*, Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Tell el-Amarna IV, *WVDOG* 56, Leipzig.
- ROIK, E.
1988 *Das altägyptische Wohnhaus und seine Darstellung im Flachbild*, Europäische Hochschulschriften, Reihe 38, Archäologie, Frankfurt.
- SASSON, J.M. (ed.)
1995 *Civilizations of the Ancient Near East*, New York.
- SHAW, I.
1992 Ideal Homes in Ancient Egypt: the Archaeology of Social Aspiration, *CAJ* 2/2, 147–166.
- SHAW, TH., SINCLAIR, P., ANDAH, B. et OKPOKO, A. (eds.)
1993 *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, London.
- SLIWA, J.
1992 Die Siedlung des Mittleren Reiches bei Qasr el-Sagha. Grabungsbericht 1987 und 1988, *MDAIK* 48, 177–191.
- STADELMANN, R.
1984 Pyramidenstadt, *LÄ V*, 9–14.
- UPHILL, E.P.
1988 *Egyptian Towns and Cities*, Princes Risborough.
- VALBELLE, D.
1985 Eléments sur la démographie et le paysage urbains, d'après les papyrus documentaires d'époque pharaonique, *CRIPPEL* 7, 75–87.

VAN BERG, P.-L., JESPERS, PH. et DOYEN, FL. (eds.)

2000 Les vivants, les morts et les autres. Actes du Séminaire "Espaces et sociétés – approches comparatives" tenu à l'Université Libre de Bruxelles en 1996 et 1997, *Civilisations* XLVII 1-2.

VANDIER, J.

1955 *Manuel d'Archéologie égyptienne*, t. II, *Les grandes époques. L'architecture religieuse et civile*, Paris.

VANSÉVEREN, S. et DOYEN, FL. (eds.)

2005 *Modèles linguistiques et idéologies: "Indo-européen" III. Les Indo-Européens et le modèle comparatif indo-européen dans les sciences humaines*, Bruxelles.

WEGNER, J.

2001 The Town of *Wah-sut* at South Abydos: 1999 Excavations, *MDAIK* 57, 281-308.

